# EAUX FERRUGINEUSES

## BICARBONATÉES

La différence de la quantité de fer contenue dans ces Eaux constitue le choix de leur application. En général, et en tenant compte des constitutions plus ou moins faibles, on les emploie dans les cas de débilité des organes digestifs et les affections chroniques, résultant de l'appauvrissement du sang.

L'Eau de Chateldon se boit à table et constitue le digestif par excellence si l'estomac n'a besoin que d'une stimulation douce.

| VICHY — Mesdames. | RIPPOLDSAU — (Forêt Noire) | CHATELDON — (Puy-de-Dôme) | OREZZA — (Corse) | SPA — (Belgique) |
|---|---|---|---|---|
| PRIX » fr. 60 c. | PRIX » fr. 70 c. | PRIX » fr. 60 c. | PRIX 1 fr. » c. | PRIX 1 fr. » c. |

# NOTICE

## MÉDICALE

## SUR L'USAGE

## DES

# EAUX MINÉRALES

## DE

# VICHY

# VICHY

---

Vichy (Allier) est en communication directe, par le chemin du Bourbonnais, avec l'ensemble du réseau des chemins de fer. Cette position est des plus heureuses pour la facilité du voyage.

La ville, située dans un vallon sur la rive droite de l'Allier, est entourée de collines couvertes de vignobles. Elle se divise en deux parties, la ville ancienne et la ville nouvelle. C'est dans la ville nouvelle qu'est placé l'Etablissement thermal.

La saison réglementaire dure du 15 mai au 1er octobre.

Par suite des dispositions prises dans l'Etablissement thermal, chauffé par la vapeur des Sources, le traitement peut se suivre pendant le printemps et l'automne, peut-être mieux que pendant l'été. Il manque les bals, les concerts, les représentations théâtrales, mais on y trouve en échange une grande facilité de traitement. Ces sources sont aujourd'hui les plus fréquentées, non-seulement de la France, mais de toute l'Europe, et la plupart des hôtels sont tout l'hiver à la disposition des malades.

Les thermes de Vichy paraissent avoir été connus et exploités depuis une époque fort reculée : les antiquités, les poteries découvertes, tout récemment dans les tra-





vaux du chemin de fer, indiquent le séjour prolongé des Romains dans cette station thermale.

L'Etablissement thermal commencé par Mmes Victoire et Adélaïde, tantes du roi Louis XVI, fut terminé en 1829. Il contient 100 baignoires pour le service de la première classe. Le nouveau (2e et 3e classe) contient 160 baignoires ; il a été construit en 1858. L'ancien parc a été planté par Napoléon Ier, et l'Empereur Napoléon III a donné à la ville, en 1861, une nouvelle promenade sur les bords de l'Allier. Grâce à cette munificence impériale, Vichy est aujourd'hui au premier rang des établissements thermaux.

Un médecin-inspecteur surveille l'exécution des prescriptions médicales, et un commissaire spécial du Gouvernement veille à l'exécution des obligations imposées à la Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy.

D'immenses travaux ont été exécutés par cette Compagnie. Le captage des sources, un système complet d'aqueducs, le remplacement général des tuyaux, ont fait disparaître tous les inconvénients reprochés jadis à l'Etablissement. Aujourd'hui, le traitement thermal dispose de 305 cabinets et de 60 cabinets de douches de toutes natures, dont le perfectionnement s'augmente chaque jour ; et le malade envoyé à Vichy est certain d'y obtenir, sinon toujours la guérison, du moins un soulagement et une facilité de traitement qui ne se rencontre nulle part ailleurs, et que complètent aujourd'hui des bains de vapeur, et une installation complète du traitement par l'acide carbonique des sources.

*Nota.* — Les notices médicales sur Vichy et tous les renseignements sur les départs de chemins de fer, hôtels, maisons meublées, etc., etc., sont adressées gratuitement à toute demande affranchie à l'Administration de la Compagnie des Eaux thermales, — à Paris, 22, boulevart Montmartre.

## A quel moment de la saison venir à Vichy ? Quelle est la durée du traitement ?

M. Durand-Fardel, dans ses *Lettres médicales*, répond à ces questions :

« Les deux époques les plus convenables pour suivre avec fruit le « traitement de Vichy, sont depuis le 15 mai jusqu'à la fin de juin (1), « et depuis le 15 août jusqu'aux premiers jours d'octobre; le mois « de mai étant quelquefois pluvieux, le meilleur temps pour venir à « Vichy se trouve certainement du 15 août à la fin de septembre. « L'automne est, en France, la plus belle saison de l'année, la plus « égale, la plus propice à une médication de ce genre. Nous n'avons « pas besoin de nous arrêter sur la question de la salubrité de Vichy, « dans l'automne. Nous avons dit ailleurs ce qu'il fallait penser des « fièvres du mois de septembre, dont on a fait un épouvantail pour la « généralité des malades et des médecins (2). »

Les environs de Vichy offrent des promenades variées, et chaque soir, dans les Salons de l'Etablissement ont lieu des concerts, des fêtes, des bals et des représentations théâtrales dont la réputation est européenne. La gaîté et l'animation qui y règnent indiquent que les plaisirs secondent heureusement le traitement.

1) « Au 15 mai, époque de l'ouverture de l'Etablissement Thermal, c'est à peine si on voit quelques rares malades ; c'est cependant à ce moment qu'il est plus facile d'obtenir le bénéfice de certaines facilités de traitement, qu'il est impossible d'avoir lorsque les fermiers ont à donner par jour 2.500 bains, et quelquefois plus. »

(2) Durand-Fardel, *Lettres médicales sur Vichy*, deuxième édition.

# SOURCES
DE
# L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT.

---

## GRANDE-GRILLE.

Température, 42 degrés centigrades — Est administrée avec succès dans les affections lymphatiques, les maladies des voies digestives, les engorgements du foie et de la rate, les obstructions viscérales, suite des fièvres paludéennes, les calculs biliaires, la gravelle, etc.

## PUITS-CHOMEL.

Température, 45 degrés centigrades — Prescrite plus spécialement aux personnes atteintes de catarrhe pulmonaire, de dyspnée nerveuse ou simplement de susceptibilité des organes respiratoires.

## HOPITAL.

Température, 31 degrés centigrades — Cette source offre beaucoup d'analogie avec la Grande-Grille, mais est moins excitante et convient mieux aux malades délicats, susceptibles, nerveux ou disposés aux congestions et aux hémorrhagies. Cette source agit principalement dans les affections des voies digestives (pesanteurs d'estomac, digestions difficiles, inappétence, gastralgie) métrites chroniques, tumeurs des ovaires, etc.

## CÉLESTINS.

Température, 14 degrés centigrades — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète.

## HAUTERIVE.

Température, 15 degrés centigrades — Cette source prescrite comme l'eau des Célestins, est souveraine contre les affections des reins, de la vessie, contre la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie. Cette source par la prédominance de l'acide carbonique, est la plus propre à remplacer à distance, l'Eau de Vichy qui ne

peut être prise sur place : sa sapidité remarquable et la facilité avec laquelle elle est supportée par l'estomac, ne la recommandent pas moins que les excellents résultats thérapeutiques qu'elle fournit.

## SOURCE LUCAS

Température, 23 degrés centigrades.— Est appliquée avec succès, soit à l'intérieur, soit en lotions, dans certains cas de maladies cutanées.

## SOURCE DE MESDAMES

Température, 16 degrés centigrades. — Jouit de propriétés tout à fait spéciales, en raison de la grande quantité de fer qu'elle contient : elle convient pour l'appauvrissement du sang, la chlorose ou pâles couleurs, les leucorrhées ou flueurs blanches, qui se perpétuent sans être accompagnées d'inflammation et auxquelles sont particulièrement exposées les femmes lymphatique ; elle convient dans les convalescences difficiles, l'adynamie. Elle est également très-appropriée aux tempéraments nerveux, qui ont besoin tout à la fois d'une médication fortifiante et sédative.

## SOURCE DU PARC

Température 22 degrés centigrades.—Sa grande richesse en acide carbonique la rend, comme celle d'Hauterive, *appropriée à l'exportation* et d'une digestion facile.

Ces indications sont extraites des ouvrages que nous indiquons à la fin de cette notice.

Par leurs propriétés excitantes et altérantes à la fois, les mêmes sources offrent souvent les plus grands contrastes ; ainsi suivant la nature des personnes et des maladies, elles déterminent calme ou excitation, sommeil ou insomnie, diarrhée ou constipation, elles apaisent ou réveillent certaines douleurs, fortifient ou affaiblissent, font maigrir ou engraisser, etc.

Il y a donc nécessité absolue de toujours soumettre aux médecins la direction d'un traitement que seuls, ils peuvent convenablement apprécier.

UTILITÉ DE L'USAGE

# DE L'EAU MINÉRALE

## DE VICHY.

---

L'usage suivi des EAUX MINÉRALES NATURELLES DE VICHY et des SELS POUR BAINS constitue une médication reconstituante, stimulante et résolutive.

Elles sont alcalines et gazeuses. Facilement absorbées et portées par la circulation dans tous les organes et les tissus, elles agissent en produisant une excitation plus ou moins forte, qui a pour effet immédiat de réveiller la vitalité des tissus et des muqueuses, et de produire, comme disait Bordeu, *un remontement général*.

Les Eaux de Vichy rendent le sang plus alcalin, lui font perdre une partie de sa coagulabilité ; il se meut alors avec plus de liberté dans les canaux, et c'est par cette propriété que ces Eaux minérales sont souveraines.

Ces Eaux sont aussi remarquables par la facilité de leur conservation ; c'est à peine si elles éprouvent une altération quelconque, même après un temps considérable. Aussi, de toutes les Eaux minérales, ce sont celles dont on expédie le plus, tant sur le Continent

qu'en Algérie et les Colonies. Cette grande exportation s'explique aussi bien par *l'impossibilité où l'on est d'imiter ces Eaux naturelles*, que par les importants services qu'elles rendent loin des sources.

Cette conservation parfaite est due à la nature de l'eau et aussi au soin extrême avec lequel a lieu la mise en bouteilles et le bouchage, sous la surveillance du Commissaire du Gouvernement.

Ces Eaux minérales traversent les mers et restent plusieurs années en dépôt sans offrir aucune altération appréciable ; il suffit de tenir les bouteilles couchées dans un endroit frais et sec.

Chaque bouteille est revêtue d'une capsule en étain fixée avec de la résine, indiquant *le nom de la source et le millésime de l'année du puisement.* Chaque bouteille porte en même temps une étiquette dont le fac-simile est au dos de cette Notice ; nous ne saurions trop recommander la plus grande attention à ce renseignement.

Les Sources de Vichy, même celles qui ont le plus d'analogie entr'elles, ne s'employant pas indistinctement : nous avons jugé utile de donner les indications relatives aux diverses maladies pour lesquelles chaque source est plus spécialement prescrite.

---

# MODE D'EMPLOI

# DES EAUX TRANSPORTÉES

---

La meilleure manière de prendre les Eaux de Vichy à domicile, est de les partager entre le matin à jeun et les repas. Dans ce dernier cas, elles se boivent pures ou mélangées avec le vin. — Quand on fait usage des Sources chaudes, il n'est dans aucun cas nécessaire de les ramener à leur température primitive.

Si cependant on veut en modifier la température, on peut les faire chauffer légèrement au bain-marie, ou mieux encore y ajouter une légère quantité d'une infusion chaude de tilleul ou autre. C'est dans ces différentes appréciations, l'application des Eaux, le choix de la source et la manière d'en faire usage, que les conseils d'un médecin sont indispensables.

La quantité ordinaire des Eaux minérales de Vichy, qui ne doit pas être dépassée, est de une ou deux bouteilles par jour.

---

# RÉGIME ALIMENTAIRE

## USAGE DES EAUX DE VICHY

### AVEC LE VIN.

Pendant l'usage des Eaux de Vichy, doit-on proscrire de l'alimentation le vin, le lait, le vinaigre, les fruits? Il est démontré aujourd'hui que les raisins, les fraises, rendent l'urine fortement alcaline et peuvent opérer des cures dans certaines affections de la vessie, dans la gravelle, la goutte, etc. Tous les acides organiques et autres contenus dans la plupart des fruits et notamment les fruits rouges, se brûlent dans l'économie en laissant pour résidu des carbonates alcalins.

Le vin présente des réactions semblables. Par son mélange avec l'Eau minérale, il se décompose immédiatement, la partie acide déplace avec effervescence l'acide carbonique, et donne lieu à du tartrate double de potasse et de soude, qui se convertit en carbonate de potasse et de soude. Il n'y a donc là rien de contraire à l'action des Eaux : l'observation journalière prouve même que l'urine s'alcalise aussi promptement par l'usage de l'Eau de Vichy coupée avec du vin, que par l'usage de l'Eau de Vichy pure.

Le régime, que les malades doivent suivre, n'empruntera donc rien de particulier à la nature chimique du traitement thermal; il devra être constamment subordonné aux phases de la maladie et aux besoins de l'organisation.

# DANGER

DES

# EAUX ARTIFICIELLES

## DE VICHY

---

« Allez aux sources naturelles, dit M. Bourdon ; la « chimie de la nature vaut mieux que celle du labo- « ratoire.

« Je ne saurais trop blâmer ici l'emploi de l'Eau de « Vichy artificielle, qui ne peut, en aucun cas, rem- « placer celle qui provient des sources naturelles. « Qualifier d'Eau minérale de Vichy le produit d'une « simple dissolution de bicarbonate de soude, c'est « commettre un abus de langage aussi choquant que « de donner le nom de vin à un mélange d'alcool, de « crême de tartre et de sels terreux que ce liquide « fournit à l'analyse (1). »

Nous pourrions nous contenter de cette opinion du docteur Barthez, mais, afin d'éviter tout soupçon de partialité dans une question aussi grave, il nous a semblé préférable de reproduire l'opinion du docteur Constantin James, qu'aucun lien ne rattache à Vichy, et qui a parcouru, en les comparant, les principales stations thermales de l'Europe.

(1) Barthez. *Guide pratique des malades aux Eaux de Vichy*, 6e édition chez J.-B. Baillière (Paris).

« Les eaux minérales artificielles, même les mieux « fabriquées, ne sont, au point de vue de l'analyse « chimique et de l'action médicale, qu'une contrefaçon « infidèle et grossière des sources naturelles dont elles « ont usurpé le nom. Elles ont le double inconvénient « de ne remplir en aucune manière le but du médecin « qui les prescrit, et, par suite, de jeter une sorte de « défaveur sur les Eaux naturelles. En effet, quand « vous voulez envoyer un malade prendre ces eaux « à la source elle-même, souvent il vous objecte qu'il « a déjà fait usage des *eaux factices* et qu'il n'en a retiré « aucun bénéfice, comme s'il existait la moindre ana- « logie, la moindre comparaison entre ces eaux, soi- « disant minérales, qui sortent des officines, et celles « que la nature fait jaillir elle-même de ses merveilleux « laboratoires.

« L'eau artificielle agit comme une simple dissolution « saline ou gazeuse, et n'a aucun rapport avec l'eau « naturelle (1). »

Tel est l'anathème que M. Constantin James formule contre les eaux artificielles.

Ainsi les eaux artificielles ne méritent même pas la dénomination d'eaux minérales et ne peuvent jamais être substituées aux Eaux naturelles.

(1) Le *Guide aux Eaux minérales*, du docteur C. James, 5e édition, chez Michel Masson, place de l'Ecole-de-Médecine.

# SELS POUR BAINS

## A DOMICILE

**Extraits des Sources sous la surveillance des Agents du Gouvernement et revêtus du**

# CONTROLE DE L'ÉTAT

---

L'emploi des Sels de Vichy, de préférence au bicarbonate de soude du commerce, constitue de **véritables bains de Vichy** dont l'usage simultané avec l'eau minérale naturelle en boisson, donne un moyen facile, peu dispendieux, conseillé par les médecins des Eaux de suppléer autant que possible **aux bains naturels** pendant l'intervalle des saisons et de continuer ou commencer ainsi un traitement. Ces sels sont d'un usage indispensable à ceux que les trop grandes distances, les infirmités ou les occupations tiennent éloignés de Vichy, mais leur usage ne peut jamais remplacer complètement un traitement à Vichy.

Ces sels sont extraits dans de vastes laboratoires et au moyen d'appareils spéciaux d'évaporation (1)

(1) Ces appareils peuvent extraire par jour plus de 600 k. de Sels.

dans lesquels les Eaux laissent déposer les sels qu'elles contiennent en dissolution.

Ces sels se distinguent par leur blancheur mate, leur extrême légèreté, et une forme cristalline qui leur est propre. L'analyse a indiqué qu'ils étaient composés de bicarbonates de soude et de magnésie, de sulfates de soude et de chaux, de chlorure de sodium, de silicate de soude, d'oxyde de fer, etc., en résumé des principaux sels qui minéralisent les Eaux de Vichy.

Afin de ne pas laisser se continuer plus longtemps les indications mensongères sur les **SELS DE VICHY** et voulant donner aux Produits des Sources de l'État le cachet de la vérité, il a été décidé par *un arrêté ministériel* du 2 mars 1857, qu'un agent spécial nommé par le Gouvernement présiderait à **l'extraction et à l'emploi de ces Sels naturels** et scellerait chaque boîte, rouleau ou flacon, de manière à éviter toute fraude et à donner toute sécurité au malade et au médecin. (Voir page 18).

Ces sels s'emploient aussi pour *boisson* ; mais le résultat qu'on en obtient ne se rapproche des Eaux naturelles que dans une limite très-restreinte et ne peut jamais leur être substitué. Ils peuvent cependant être utiles en voyage quand on ne peut se charger de bouteilles et qu'on ne peut suspendre le traitement.

# PASTILLES DIGESTIVES

**Les Pastilles digestives fabriquées avec les sels naturels extraits des sources** sont aussi sous la surveillance et le contrôle de l'Etat. Ces Pastilles, d'un goût agréable, aident à l'action des Eaux minérales et soulagent les estomacs paresseux en agissant chimiquement sur le suc gastrique dont elles diminuent l'acidité. Elles s'emploient avant et après les repas, contre les aigreurs et les digestions pénibles. Leur efficacité reconnue a fait naître de tous côtés des concurrences commerciales qui doivent tomber devant la garantie donnée maintenant au public par le **CONTROLE DE L'ÉTAT.**

**Les Pastilles** sont aromatisées à la menthe, au citron, à la vanille, à la fleur d'oranger, à l'anis, à la rose, au baume de Tolu. Elles se fabriquent aussi sans parfum. Dans un lieu sec et chaud, elles se conservent en bon état.

Ces Pastilles se distinguent de celles **artificielles** par la supériorité de leurs qualités digestives et se signalent au goût par l'absence de la saveur ammoniacale que conservent toujours, suivant leur différente origine, les **Sels du commerce.**

TIMBRE ET FORME DE LA PASTILLE CONTROLÉE PAR L'ÉTAT






# EMPLOI EN MÉDECINE

DES

# EAUX MINÉRALES, PASTILLES ET SELS NATURELS

# DE VICHY

---

## Affections des voies digestives.

Toutes les fois qu'il y a atonie des organes de la digestion et que la susceptibilité de la muqueuse intestinale n'est pas trop vive, on peut recourir avec avantage aux Eaux de Vichy. On emploie généralement la source de **l'Hopital** : cette source est celle qui contient le plus de matières onctueuses, son action plus douce, est, en général, mieux supportée par l'estomac ; mais on ne doit pas, au début la boire à grandes doses, la moindre imprudence à cet égard aurait pour résultat inévitable d'irriter les organes. Chez certains malades, une eau tout à fait froide, comme celle **d'Hauterive,** réussit mieux.

L'eau minérale ne fortifie pas seulement l'appareil digestif, elle agit chimiquement sur le suc gastrique, dont elle diminue l'acidité, et les expériences de M. Cl. Bernard, membre de l'Institut, ont démontré quelle immense influence exerce sur la digestibilité l'état acide ou alcalin des divers liquides qui concourent à la digestion.

---

## Affection du foie. — Coliques hépatiques.

Les Eaux de Vichy ont une réputation si parfaitement établie pour combattre les affections du foie, qu'il nous suffira, pour en donner une idée, de citer le passage suivant de l'ouvrage de M. Petit :

« Les Eaux de Vichy ont depuis un temps immémorial une réputation de grande efficacité contre les affections du foie, et il n'est pas, en effet, de réputation mieux méritée que celle dont elles jouissent sous ce rapport. C'est surtout dans les inflammations chroniques de cet organe avec augmentation plus ou moins considérable de son volume, dans l'ictère avec ou sans coliques hépatiques et dans tous les embarras des conduits biliaires, que l'on peut véritablement dire qu'elles font des miracles.

« Lorsque les affections du foie se compliquent de l'ictère et de coliques hépatiques, il y a plutôt altération de la sécrétion biliaire qu'une affection de la substance même du foie. Il y a souvent, dans ce cas, formation dans les voies biliaires de calculs ou pierres biliaires, et leur expulsion détermine presque toujours des crises plus ou moins violentes, plus ou moins longues, quelquefois horriblement douloureuses, qui ont été désignées sous le nom de **Coliques hépatiques** et qui sont assez souvent accompagnées ou suivies d'ictères. On peut dire que les Eaux de Vichy, par un usage plus ou moins longtemps continué, guérissent presque toujours cette affection, qu'elles en sont le remède par excellence. Elles n'arrêtent pas toujours immédiatement les crises ; celles-ci peuvent se renouveler tant qu'il y a des calculs biliaires à expulser ; mais ensuite, en rendant la bile plus liquide, en empêchant la coagulation, elles empêchent le retour de la maladie. La source la plus généralement employée est la **Grande-Grille**.»

(1) *Du mode d'action des Eaux minérales de Vichy*, par le docteur Ch. Petit. A Paris, chez Baillière, libraire, rue Hautefeuille, 10.

## Chlorose (Pâles couleurs).

La chlorose n'est pas une maladie insignifiante, c'est une affection fort sérieuse, qu'on aurait le plus grand tort de négliger. Or, il est peu d'affections, dit M. Petit, contre lesquelles les Eaux de Vichy aient un effet salutaire plus assuré. Que cette maladie tienne à un certain état des organes de la génération ou à tout autre cause, qu'elle soit liée à un mauvais état des voies digestives ou à d'autres affections qui peuvent la compliquer, peu importe, ces Eaux, soit par la quantité de fer qu'elles contiennent, et notamment **la Source de Mesdames**, soit par la vitalité imprimée à la totalité du système vasculaire par l'action combinée des éléments minéralisateurs, modifient de la manière la plus heureuse la santé des chlorotiques. Du reste, les effets de ces Eaux sont d'autant plus appréciables que les malades sont plus faibles et l'atonie plus prononcée. Du reste, dans toutes les infirmités de nature chlorotique, l'eau minérale ferrugineuse, par son action sur l'économie, s'élève à la hauteur des médicaments spécifiques.

---

## Gravelle. — Calculs urinaires. — Gravelle goutteuse.

Les goutteux graveleux sont des individus dont les fonctions digestives se font trop bien, trop puissamment et sans être compensées par l'exercice qui stimule les fonctions respiratoires et cutanées. Il y a manque d'excrétion. C'est une maladie de gens bien-portants, gros, au moins gras, et assez musclés (1). Or, longtemps avant toute théorie chimique sur laquelle on pût baser le traitement de la gravelle et des calculs urinaires, il était reconnu que l'usage des boissons alcalines et surtout des Eaux naturelles de Vichy, était d'une efficacité surprenante dans la plupart des affections calculeuses.

Dès les premiers jours de traitement à Vichy, les malades graveleux éprouvent une amélioration très-sensible, les urines deviennent immédiatement alcalines. Sécrétées plus abondamment et sans douleurs, elles dissolvent et entraînent les matières glaireuses et purulentes résultant des muqueuses irritées ; les urines cessent bientôt d'être boueuses

(1) Raoul Leroy-d'Etiolles, *Études sur la Gravelle.*

et fétides, pour devenir limpides ; et en même temps l'hématurie, les accès néphrétiques, les douleurs des reins, de l'urètre, de la vessie, désordres occasionnés par la présence des calculs, se calment promptement ; le sommeil, l'appétit, les forces renaissent : et tel malade, qui à son arrivée, ne pouvait se tenir sur ses jambes, est capable, en moins de quelques jours, de se livrer à un exercice salutaire.

La gravelle n'est souvent que le premier degré de calculs dont elle constitue le noyau. Une fois déposé dans la vessie, ce noyau s'accroît graduellement par la superposition des substances que l'urine précipite, et il arrive un moment où son volume l'emporte sur celui du conduit urétral ; ce n'est plus alors un gravier, c'est une véritable pierre. De là l'importance de dissoudre ou d'expulser les graviers dès l'instant où ils se forment.

La gravelle d'acide urique, ou gravelle *rouge* est la plus commune de toutes. Les alcalis possédant la propriété de dissoudre cet acide, et l'urine, par l'effet des Eaux de Vichy, devenant promptement alcaline, il est facile de comprendre tout le parti qu'on peut tirer des combinaisons chimiques dans le traitement de cette espèce particulière de gravelle. En effet, l'acide urique se combine avec la soude pour former un urate de soude, lequel, plus soluble que cet acide, se dissout dans les urines et est ensuite expulsé avec elles. Les sources **des Célestins et d'Hauterive** sont celles qui, dans ce cas, paraissent préférables ; elles ont le plus de prise sur l'acide urique, pour prévenir la formation de nouveaux graviers ou dissoudre ceux qui existaient déjà. Souvent l'action dissolvante de ces Eaux est tellement rapide, que, dès les premiers verres, les graviers sont instantanément dissous et entraînés.

Quelquefois cependant l'Eau de Vichy agit moins comme un agent chimique que comme un stimulant de l'appareil rénal. Dans ce cas, les graviers, au lieu de se dissoudre, se détachent au bout d'un certain temps de traitement, et, expulsés en substance du tissu du rein, ils sont charriés ensuite par les urines, et les effets se produisent aussi bien par l'usage des Eaux sur place que par celui des Eaux transportées, en les complétant par des bains préparés avec les sels naturels de Vichy.

---

## Affections urinaires, conséquences des rétrécissements de l'urètre.

« Lorsqu'après les opérations que nous avons décrites, les rétrécissements ont disparu, que l'urètre a recouvré ses proportions normales et qu'aucun obstacle n'existe plus au libre écoulement de l'urine, il arrive souvent que les altérations profondes des reins et de la vessie sont longues à se dissiper, et continuent à entretenir les malades dans un état de malaise interminable.

« C'est alors que les Eaux de Vichy rendent d'éminents services ; aussi sommes-nous dans l'habitude de prescrire l'usage de ces Eaux pour la guérison définitive. »

*(Clinique de la pitié, de M. Maisonneuve).*

---

## Obésité.

L'Eau de Vichy est un des moyens avec lesquels l'obésité peut se combattre ; c'est ce que M. Petit a expliqué dans un de ses mémoires Il y indique la part d'action que cette Eau peut exercer dans ce cas en favorisant par l'addition des sels alcalins la combustion de la graisse par la chaleur dans l'économie du corps.

---

## Affections chroniques et Engorgements.

Dans tous les engorgements, dans la plupart des affections chroniques, et surtout dans celles des organes abdominaux, les Eaux de Vichy sont le plus puissant moyen qu'on ait à leur opposer : « Il faut seulement, dit le Dr Petit, ne pas attendre que les affections soient arrivées à un tel degré de gravité qu'il ne reste plus aucune chance de succès. »

Nous extrayons de l'ouvrage du docteur A. Favrot (1), quelques lignes intéressantes pour les Eaux de Vichy au sujet des engorgements de l'utérus.

« Il est une forme d'engorgements extrêmement rebelles, ce sont ceux dits chroniques, qui viennent compliquer certaines déviations de l'utérus, surtout l'antéversion. Le col de la matrice se trouve souvent pressé sur les bas-fonds du vagin, et l'émission sanguine périodique ne se fait que difficilement.

(1) Favrot. *Maladies des Femmes*, 2e édition, chez E. Baillière.

« Il se fait insensiblement à chaque époque menstruelle, dans les interstices du tissu de l'utérus, un dépôt de fibrine et de matière coagulable, qui augmente le volume de l'organe et prédispose certainement les femmes aux tumeurs fibreuses.

« Les préparations iodées auxquelles nous attachons tant d'importance sont alors insuffisantes. Il faut faire entrer dans l'économie un principe qui rende le sang plus alcalin et lui fasse perdre sa coagulabilité.

« Les Eaux de Vichy ayant la propriété d'attaquer l'albumine, la fibrine, et d'amener la dissolution de ces substances, leur emploi devra alors être prescrit très-rigoureusement. La source **de la Grande-Grille** est celle que nous prescrivons de préférence, et, comme disait anciennement le docteur Desbrest, *parcequ'elle remue plus efficacement la machine, et met les organes dans le plus grand jeu.*

« Il sera nécessaire souvent d'ajouter un traitement externe, qui consistera en douches tant abdominales que vaginales. Cette médication nous a donné d'excellents résultats. »

## Maladies inflammatoires.

M. le docteur Cabarrus considère la diathèse acide comme la cause du plus grand nombre des maladies; aussi emploie-t-il fréquemment les Eaux de Vichy dans toutes les *affections nerveuses et rhumatismales*, Il en fait usage encore dans les maladies franchement inflammatoires, où il a constaté leur efficacité, pour calmer la fièvre, diminuer la soif et ramener le calme.

*(Extrait des Mémoires et des nombreuses observations publiées sur Vichy par le docteur Cabarrus.)* .

---

## Goutte et Rhumatisme.

Quelles que soient les opinions, quels que soient les débats de praticiens fort distingués sur la nature de la goutte, sur les crises, les dangers même qu'elle présente, il résulte d'observations nombreuses et parfaitement constatées que la médication par l'Eau de Vichy, aidée d'un régime convenable, a les effets les plus avantageux dans le traitement de la goutte. Elle ne parvient que rarement, il est vrai, à guérir radicalement la maladie, mais, en général, elle diminue la fréquence, la longueur, l'intensité des accès, atténue ou fait souvent disparaître

les accidents locaux qui en sont la conséquence. Bien qu'elle ne puisse toujours dissoudre les nodus et autres concrétions tophacées déposées autour des articulations, elle triomphe facilement des engorgements qui proviennent de la raideur des ligaments et de la contracture des muscles. Si la prudence conseille de suspendre le traitement à l'approche ou pendant la durée d'une attaque, il a été maintes fois constaté que lorsqu'un malade est atteint d'un accès de goutte pendant qu'il prend les Eaux de Vichy, les douleurs sont moins vives, et elles durent moins de temps que dans les autres attaques.

Enfin, les goutteux ont une tolérance remarquable pour les Eaux de Vichy ils boivent ordinairement les plus fortes **celles des Célestins ou d'Hauterive**, et souvent en quantité considérable, sans qu'il en résulte ni gêne ni accident. Il est très-important pour eux, après leur départ de Vichy, de continuer l'usage de l'eau minérale sous peine de perdre rapidement les bienfaits du traitement thermal, qui, pour une plus grande garantie de succès, doit être continué tant en bains qu'en boisson pendant deux ou trois années consécutives, selon le besoin. — Et ici nous ne saurions trop recommander l'usage des Sels naturels.

« La goutte, d'après le docteur Petit, reconnaît spécialement pour cause la présence dans le sang d'un excès d'acide urique ou des éléments qui servent à le former : aussi existe-t-elle presque toujours simultanément avec la gravelle rouge.

« L'analogie entre ces deux affections devient plus frappante encore lorsqu'on examine la nature des dépôts que la goutte laisse si souvent autour des articulations et dans d'autres parties du corps. L'analyse chimique démontre que ces concrétions sont formées le plus souvent d'urate de soude, et que, par conséquent, elles ont, comme la gravelle rouge, l'acide urique pour base : ainsi, chez les goutteux, il y a surabondance d'acide urique. Lorsque la sécrétion urinaire devient insuffisante pour éliminer cet acide, ou que, par une cause quelconque, il se trouve détourné de sa voie ordinaire d'élimination, il se porte sur diverses parties du corps, mais plus particulièrement sur les articulations et les tissus fibreux, pour y déterminer ce qu'on appelle une attaque. Or, pour combattre cette diathèse goutteuse, et par suite atténuer, sinon guérir la goutte, l'usage des boissons alcalines, en neutralisant l'excès d'acide urique, constituera le traitement le plus puissant.

Guy Patin disait, en parlant des goutteux : *quand ils ont la goutte, ils sont à plaindre; quaud ils ne l'ont pas, ils sont à craindre.* Cette réflexion est parfaitement juste, en tant qu'elle s'applique à cette multitude de recettes exploitées le plus souvent par des personnes qui se proclament bien haut étrangères à la médecine, comme si, parce qu'un médecin ne guérit pas la goutte, il devrait suffire de ne pas l'être pour la guérir. Tous ces prétendus spécifiques, par la perturbation qu'ils apportent dans la vitalité des organes, contrarient la marche régulière de la maladie, et masquent insidieusement les symptômes jusqu'au moment où l'accès éclate plus douloureux et plus terrible. Mais tel n'est pas le mode d'action des Eaux de Vichy, et les goutteux voient, sous l'influence de ces Eaux, leur état s'améliorer sensiblement.

L'Eau de Vichy est surtout très-efficace contre la goutte articulaire, surtout si les accès se dessinent franchement et sont séparés par des intervalles de calme. L'action de ces Eaux, suivant M. Durand-Fardel, est à peu près la même contre la goutte acquise et contre la goutte héréditaire, et dans la goutte chronique aussi bien que dans la goutte aiguë (1).

Dans les affections rhumatismales goutteuses, l'usage interne des Eaux de Vichy est un utile adjuvant des Eaux d'Aix (Savoie), et les sels de Vichy pour bains, employés dans le même but, en même temps que les Eaux thermales d'Aix, ont toujours produit d'heureux résultats (2).

---

## Albuminurie

Le passage des matières albumineuses dans les urines est désigné sous le nom d'*albuminurie* ou *néphrite albumineuse*. Cette maladie a pour caractère constant : appauvrissement considérable du sang, désordres graves dans la circulation, hydropisies partielles ou générales, et les résultats inespérés qu'elles ont procurés dans ces derniers temps sont bien certainement de nature à appeler l'attention des

(1) DURAND-FARDEL, *Lettres médicales sur Vichy*, 2e édition, chez Germer Baillière (Paris).

(2) Docteur baron DESPINE, inspecteur honoraire de l'Etablissement thermal d'Aix-les-Bains.

praticiens sur cette médication (1) danger contre lequel il faut se hâter d'employer toutes les ressources de l'art. L'expérience a constaté que l'albuminurie, arrivée à un certain degré, et ne se compliquant pas d'altérations profondes organiques, peut offrir les plus heureuses chances de guérison ; le seul traitement à lui opposer alors est un régime tonique, fortifiant, fortement animalisé, associé aux vins généreux, aux boissons alcoolisées, aux préparations amères, aux eaux minérales, régime propre à ranimer les forces digestives, régénérer les éléments albumineux, et reconstituer l'état normal des humeurs de l'économie.

« Or les Eaux de Vichy, par la stimulation produite sur la peau et « sur la membrane gastro-intestinale, par la modification imprimée « aux fonctions d'assimilation, d'innervation et de sécrétion, réunis- « sent les conditions les plus favorables pour combattre le déféris- « sement incessant des albuminurides (2). »

Quelques malades ont été envoyés à Vichy il y a quelques années, avec doute et circonspection, mais bientôt ils ont éprouvé une telle amélioration, ils ont présenté des cures si merveilleuses, que l'on doit considérer aujourd'hui les Eaux de Vichy comme un des plus puissants auxiliaires du traitement de l'albuminurie.

---

## Diabète sucré

§ — On désigne sous le nom de *Diabète* ou *Glycosurie* la maladie principalement caractérisée par une excrétion excessivement abondante d'urine plus ou moins chargée de matière sucrée.

Ces urines inodores, incolores, semblables à du petit lait clarifié, présentent une densité très-remarquable, et lorsqu'elles sont mises en ébulition avec une dissolution de potasse, de soude ou de chaux, elles prennent une couleur brune rougeâtre d'autant plus foncée qu'elles contiennent une plus grande quantité de matière sucrée.

Cet état des urines est accompagné de sécheresse de la bouche, soif inextinguible, faim extraordinaire, abolition des forces corporelles,

(1) Mialhe. *Chimie appliquée à la physiologie et à la thérapeutique*. Chez Victor Masson (Paris).

(2) Mialhe. *Ibid.*

de la vision, des facultés génératrices, absence des sueurs, constipation, amaigrissement, dépérissement général, enfin de tous les désordres, consécutifs de la consomption et de la phthisie.

Le point de départ de ces désordres, c'est l'urine sucrée :

Chez l'homme sain, l'alcalinité naturelle du sang suffit pour la transformation de la matière sucrée ; mais si l'alcalinité n'est plus suffisante, la transformation ne peut avoir lieu. Le sucre n'étant plus ni décomposé, ni assimilé, se répand dans toute l'économie, devient un corps étranger, et, comme tel, est rejeté par les glandes rénales et par tous les appareils sécrétoires ; c'est le cas du diabète. En effet le sucre a été trouvé dans la sueur, dans le sang et dans toutes les sécrétions des diabétiques.

*La maladie diabétique reconnaît donc pour cause un vice d'assimilation du sucre par défaut d'alcalinité suffisante dans l'économie animale.*

Chez l'homme sain, le sang est alcalin et doit rester alcalin pour l'accomplissement des fonctions interviscérales. Mais les éléments d'acidité, constamment introduits dans l'économie, tendraient à prédominer, s'ils n'étaient équilibrés et éliminés par des sécrétions spéciales et acides, les sueurs et les urines. L'état physiologique comporte donc un ordre de sécrétions toujours acides : ce sont les sueurs, le suc gastrique, les urines ; et un autre ordre de sécrétions toujours alcalines : ce sont les larmes, la salive, la bile, le suc pancréatique, les fèces.

La nature de ces sécrétions n'est pas une loi immuable de l'organisme, comme on l'a prétendu dans ces derniers temps. Elle est le résultat du balancement nécessaire des principes acides et alcalins, en même temps que l'indication de la santé. Mais elle cesse d'être le même dès qu'il y a défaut d'équilibre entre ces principes, qui tendent continuellement à se modifier sous l'influence de l'alimentation et des médicaments.

La modification que l'alimentation et les médicaments font subir à la nature chimique de l'économie et des sécrétions est une observation de tous les jours.

Le médecin qui ordonne les Eaux de Vichy comme médication alcaline, trouve les urines acides avant le traitement et alcaline

après le traitement. En échangeant ainsi la nature des sécrétions, peut-il douter qu'il ait changé la nature du milieu où puisent ces sécrétions ?

L'homme des villes, qui use d'une nourriture fortement animalisée, et qui généralement transpire peu, a souvent, dans ses humeurs, insuffisance d'alcalinité; il est alors affecté de gravelle urique, rhumatisme, goutte, diabète. tandis que l'homme des campagnes, par suite des sueurs énormes déterminées par la constante activité et les durs travaux, et surtout par l'alimentation presque exclusivement végétale, se maintient dans l'alcalinité nécessaire des humeurs, et échappe aux infirmités des gens riches et sensuels.

Le cadre nécessairement restreint de cette notice nous oblige à renvoyer nos lecteurs aux ouvrages spéciaux, et surtout à ceux de M. le docteur Mialhe; ils y verront que l'usage des Eaux de Vichy, et notamment celui des sources d'**Hauterive et des Célestins** constituant une médication essentiellement alcaline, est d'une efficacité incontestable contre cette maladie.

Le malade qui fait usage des Eaux de Vichy éprouve, en peu de temps, une très grande amélioration. S'il prend les Eaux minérales en quantité suffisante, le sucre disparaît peu à peu, puis complètement des urines; la soif s'apaise, la vision reprend son intégrité, les forces générales renaissent, la constipation fait place à des selles bilieuses d'abord, puis régulières ; le calme succède au malaise, le sommeil à l'insomnie. Après quinze ou vingt jours de traitement, les malades peuvent modifier l'alimentation à laquelle ils sont assujettis, reprendre avec modération l'usage du pain, des pommes de terre, des féculents, sans voir reparaître le sucre dans les urines.

Ces faits sont constants, ils sont signalés par les malades, par les médecins. Des malades, diabétiques depuis assez longtemps, sont revenus de Vichy dans un état d'amélioration extraordinaire, d'autres, chez lesquels l'affection commençait, ont été guéris comme par enchantement dans un espace de temps très-court. Quelques semaines de séjour et de traitement suffisent pour paralyser et faire disparaître une maladie considérée naguère comme *incurable* et *toujours mortelle*; et lors même que la cause première ne pourrait être complètement détruite, lorsqu'il y aurait nécessité de continuer toujours loin des sources l'usage des Eaux de Vichy, il faut convenir que la cessation des accidents mor-

bides, la réintégration des forces, le bien-être obtenus à l'aide d'un remède qui n'est ni désagréable ni assujettissant, doivent être considérés comme un incontestable succès et un véritable bienfait.

« C'est principalement par suite des vues théoriques et des recom-
« mandations de M. le docteur Mialhe, nous nous plaisons à lui
« rendre cette justice, que les alcalins, et à ce titre le traitement
« thermal de Vichy, ont été prescrits aux diabétiques. »

Durand-Fardel *Lettres médicales sur Vichy.*

L'ensemble de ces observations indique suffisamment que l'usage habituel des Eaux minérales naturelles et des Sels naturels de Vichy est une médication reconstituante, stimulante, résolutive, *désobstruante*, comme disait Desbrest. Il faut donc y recourir pour reconstituer le sang devenu anémique, pour ramener l'activité dans les fonctions digestives et la circulation abdominale, pour accomplir la résolution des organes engorgés, etc. Par leur constitution complexe et inimitable, ces Eaux minérales exercent sur l'économie des organes une action multiple que toutes les ressources réunies de la thérapeutique ordinaire ne sauraient atteindre.

Quant à la dose des Eaux et à la durée du traitement, le médecin peut seul guider le malade. Il a à apprécier toutes sortes de conditions, dépendantes de la nature, de la durée de la maladie et de l'impressionnabilité du malade au médicament, car le traitement thermal est une médication et l'Eau minérale transportée est un médicament (1).

(1) Durand-Fardel *Lettres médicales sur Vichy*. 2e édition.

# OUVRAGES A CONSULTER

Dr **C. Petit** : *Du Mode d'action des Eaux minérales de Vichy.*

Dr **Willemin** : 1° *De l'Emploi des Eaux de Vichy dans les maladies chroniques de l'utérus ;* 2° *Des Coliques hépatiques et de leur traitement par les Eaux de Vichy.*

*Clinique médicale de Vichy en 1862.*

Dr **Dubois** (AMABLE) : *Manuel du malade à Vichy.*

Dr **Durand-Fardel** : 1° *Le traité sur les Eaux de Vichy, considérées sous les rapports chimiques et thérapeutiques ;* 2° *Mémoire sur la médication thermale de Vichy, dans le traitement des maladies de matrice ;* 3° *Lettres médicales sur Vichy (1re et 2e éditions) ;* 4° Le Diabète.

Dr **Nicolas** (VICTOR) : *Utilité des Eaux minérales de Vichy.*

Dr **Mialhe** : *La Chimie appliquée à la physiologie et à la thérapeutique.*

Dr **Barthez** : *Le Guide des malades aux Eaux de Vichy.*

Dr **Constantin James** : *Le Guide aux Eaux minérales (5e édition).*

Dr **Chopard** : *Du Foie et du Diabète, traitement par les Eaux de Vichy.*

Dr **Raoul Leroy-d'Etiolles** : *Etudes sur la Gravelle* — Ses caractères, ses causes et son traitement par les Eaux de Vichy.

Dr **Casimir Daumas** : *Les Eaux de Vichy.*

Dr **A. Favrot** : *Des Maladies des Femmes (2e édition).*

Dr **Guillon** : *De la Guérison complète et rapide des rétrécissements de l'urètre.* — Quelques cas remarquables de lithotripsie.

Dr **Sénac** : *Notice sur Vichy.*

Mme JOURDAIN

Imprimeur de la Compagnie Fermière de l'Etablissement thermal de Vichy.

# PRIX DE LA CAISSE DE 50 BOUTEILLES

RENDUE A DOMICILE

**MARSEILLE**
9, rue Paradis
**37fr.50**

**TOULOUSE**
7, boulev. d'Arcole.
**40fr.**

**BORDEAUX**
86, rue Trésorerie.
**40fr.**




MODÈLE DE LA CAPSULE
Scellant chaque bouteille d'Eau
DE VICHY

**HAVRE**
17, Grand-Quai.
**38fr.50**

**STRASBOURG**
17, faub. de Saverne
**40fr.**

**LYON**
6, place des Célestins
**34fr.50**

| | fr. | c. | | fr. | c. |
|---|---|---|---|---|---|
| **Amiens** | 39 | » | **Limoges** | 37 | 75 |
| **Angers** | 36 | 50 | **Le Mans** | 39 | 50 |
| **Bayonne** | 44 | 25 | **Montpellier** | 40 | 75 |
| **Bourges** | 34 | 50 | **Nancy** | 40 | » |
| **Brest** | 42 | » | **Nantes** | 39 | » |
| **Caen** | 40 | » | **Orléans** | 36 | 50 |
| **Calais** | 41 | » | **Périgueux** | 45 | 50 |
| **Colmar** | 40 | » | **Reims** | 39 | » |
| **Dijon** | 37 | 25 | **Rennes** | 43 | 50 |
| **Dunkerque** | 40 | » | **Rouen** | 38 | 50 |
| **Epernay** | 38 | » | **St-Etienne** | 34 | 50 |
| **Evreux** | 39 | » | **Toulouse** | 40 | » |
| **Laon** | 40 | » | **Tours** | 37 | 25 |
| **Lille** | 40 | » | | | |

Dans les villes où les Eaux minérales sont soumises à l'octroi, le prix en est à ajouter.

Envoyer timbres ou mandat de poste pour éviter les frais de retour d'argent.

LA COMPAGNIE DE VICHY

A UN DÉPÔT DE TOUTES LES

# EAUX MINÉRALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES

**22,** Boulevart Montmartre, à **PARIS**

**ELLE EXPÉDIE EN PROVINCE**

PAR CAISSES DE 50 (EMBALLAGE FRANCO)

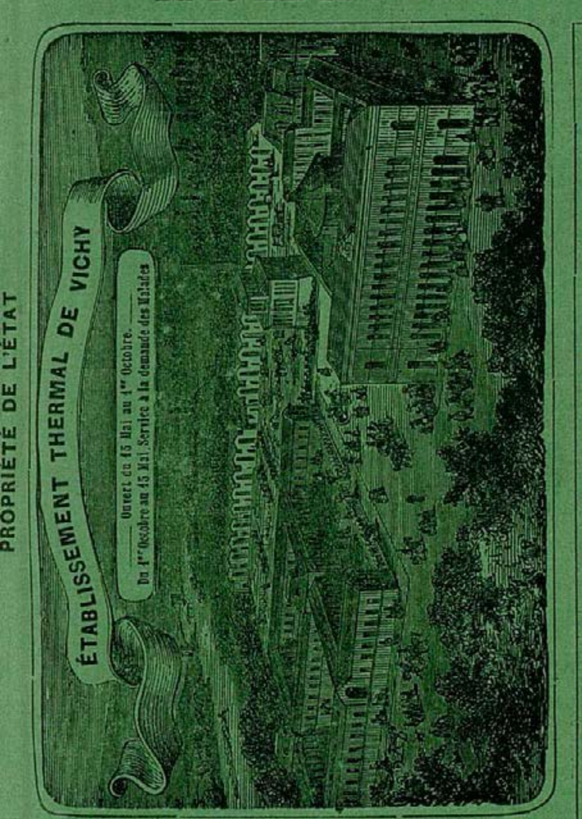
## PRIX DE LA BOUTEILLE

| | F. C. |
|---|---|
| Alet | 1 » |
| Auteuil | » 50 |
| Balaruc | 1 30 |
| Barèges 3/4 | 1 » |
| Id. 1/2 | » 80 |
| Birmenstorff | 1 25 |
| Bonneleau | » 75 |
| Bondonneau | » 80 |
| Bonnes 3/4 | » 90 |
| Id. 1/2 | » 75 |
| Id. 1/4 | » 60 |
| Bouillens (Vergèze) | » 75 |
| Bourbonne-les-Bains | 1 » |
| Bourboule (La) | 1 » |
| Bussang | » 65 |
| Carlsbad | 1 50 |
| Id. 1/2 | 1 » |
| Cauterets 3/4 | 1 » |
| Id. 1/2 | » 90 |
| Challes | 1 25 |
| Chateldon | » 65 |
| Condillac | » 50 |
| Contrexeville | » 80 |
| Cransac | 1 20 |
| Ems | » 75 |
| Id. 1/2 | » 60 |
| Enghien | » 70 |
| Id. 1/2 | » 60 |
| Id. 1/4 | « 50 |
| Evian | 1 25 |
| Forges | 1 » |
| Friedrichshall | 1 50 |
| Id. 1/2 | 1 » |
| Grandrif | » 60 |
| Guillon | 1 » |
| Heilbrunn | 1 50 |
| Hombourg | 1 » |
| Kissingen | 1 25 |
| Id. 1/2 | 1 » |
| Kreuzenack | 1 50 |
| Labassère 3/4 | » 90 |
| Id. 1/2 | » 75 |
| La Malou | » 80 |
| Marienbad | 1 50 |
| Marlioz | » 80 |
| Miers | 1 » |
| Mont-Dore | 1 » |
| Id. 1/2 | » 85 |
| Id. 1/4 | » 70 |
| Nabias (Gazost) | » 75 |
| Nauheim | 1 25 |
| Niederbrunn | 1 25 |
| Orezza | 1 » |
| Passy | » 80 |
| Pierrefonds | » 70 |
| Plombières | » 75 |
| Pougues | » 80 |
| Pullna | 1 50 |
| Id. 1/2 | 1 » |
| Renaison | » 50 |
| Pippoldsau | » 70 |
| Saint-Alban | » 50 |
| Saint-Denis-lès-Blois | » 75 |
| Saint-Galmier | » 40 |
| Saint-Pardoux | » 90 |
| Schwalbach | 1 25 |
| Schwalheim | » 65 |
| Sedlitz | 1 50 |
| Id. 1/2 | 1 » |
| Seltz | » 70 |
| Id. 1/2 | » 60 |
| Soultzbach | » 75 |
| Soulzmatt | » 60 |
| Spa | 1 » |
| Vals | 1 » |
| Visoz | 1 25 |
| Vittel | » 80 |
| Vichy | » 80 |
| La caisse de 50 bouteilles | 35 » |

*(Voir page 30).*

# SAISON RÉGLEMENTAIRE DES BAINS

**Du 15 Mai au 1er Octobre**




NOTA. — Les Notices médicales sur Vichy et tous les renseignements sur les services, heures de bain, départs de chemins de fer, hôtels, maisons meublées, etc. sont adressés gratuitement à toute demande affranchie. Adresser à l'administration de la Compagnie des Eaux thermales, à Paris, 22, boulevart Montmartre, ou à Vichy à l'Établissement thermal.

**Du 1er Octobre au 15 Mai**

LE SERVICE EST FAIT A LA DEMANDE DES MALADES

Modèle de l'Etiquette des Bouteilles de la Compagnie concessionnaire de Vichy.

# ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE
# VICHY

PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT

A VICHY — ADMINISTRATION, BOULEVART MONTMARTRE, N° 22, PARIS

**SELS DE VICHY**

POUR BAINS A DOMICILE

---

PASTILLES DIGESTIVES

—



**SOURCES DE L'ÉTAT**

GRANDE-GRILLE
HAUTERIVE
HÔPITAL
CÉLESTINS
PUITS-CHOMEL
PARC
MESDAMES

—

**SUCCURSALES**

**PARIS**, 187, rue Saint-Honoré.
**HAVRE**, 17, Grand Quai.
**TOULOUSE**, boulevart d'Arcole, 7.

Les Sels et Pastilles sont revêtus du

**CONTROLE DE L'ÉTAT**

**SUCCURSALES**

**MARSEILLE**, 9, rue Paradis.
**BORDEAUX**, 86, rue Trésorerie.
**STRASBOURG**, 37, fg de Saverne.

**Le nom de la source est sur la capsule.**